nistre des colonies, a été autorisé à déposer un projet de crédit extraordinaire de 4.800.000 francs sur l'exercice 1894 pour la protection des intérêts français en Afrique.

L'ORGANISATION DU DAHOMEY. — Les ministres de la marine et des colonies ont fait savoir qu'après plusieurs conférences avec le général Dodds, il a été constaté que les opérations militaires au Dahomey sont terminées et que la pacification est complète. En conséquence, le ministre de la marine va transférer au ministre des colonies les services du Dahomey, et M. Ballot, gouverneur du Bénin, s'embarquera pour Kotonou le 10 juillet prochain. Les recettes de la colonie suivent une progression très satisfaisante.

LES CAISSES DE RETRAITES. — Le conseil a décidé que le ministre des travaux publics demandera à la Chambre d'adopter purement et simplement le projet voté par le Sénat sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

LA COMMISSION DES INVENTIONS. — Enfin, M. le président de la République a signé un décret aux termes duquel sont nommés membres civils de la commission des inventions : MM. Mascart, directeur du bureau météorologique ; Moissan, chimiste ; Troost, chimiste ; Vieille, ingénieur en chef des poudres et salpêtres; Appell, professeur de mécanique rationnelle à la Sorbonne, et Boussinesq, professeur de mécanique expérimentale au collège de France.

La piraterie au Tonkin

Paris, 9 juin. — M. Delcassé, ministre des colonies, vient de recevoir du gouvernement général de l'Indo-Chine, le télégramme ci-après daté de Saïgon, 8 juin :

« Une colonne volante comprenant 130 hommes dont 30 légionnaires, et commandée par le capitaine Gesland, de l'infanterie de marine, a rencontré le 30 mai dernier la bande du chef Hoang-Man qui occupait une très-forte position près Laokay à Ta-Phin. Dans l'engagement qui a eu lieu avec cette bande, nous avons eu 15 blessés dont un lieutenant. La reconnaissance est rentrée le 1er juin à Laokay. »

L'emploi des charbons français dans les services maritimes postaux

Paris, 9 juin. — La commission parlementaire chargée de l'élaboration des services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie et la Corse, a décidé que la Compagnie concessionnaire devra employer des charbons français, à l'exclusion de tous autres.

La réglementation du pari mutuel

Paris, 9 juin. — On communique à la presse cette note officieuse :

« Le ministre de l'intérieur n'a eu, au sujet des projets qu'on lui prête relativement à une nouvelle réglementation du pari mutuel, aucun entretien, soit avec des hommes politiques, soit avec des représentants de la presse. »

Un vol à l'enregistrement

La *Petite République* annonce qu'un jeune surnuméraire de l'enregistrement, appuyé par des députés, s'est rendu coupable d'un détournement de 40.800 fr. Le surnuméraire remplissait l'emploi de receveur provisoire au 13e bureau des notaires. Il était absent depuis le 3 juin.

L'employé de bureau, inquiet de l'absence prolongée du surnuméraire, découvrit le pot-aux-roses. Il courut le soir même aux environs de Paris, chez le père du fugitif, qui refusa de combler le déficit. C'est alors que l'employé avertit ses chefs qui ont constaté le détournement. Ce surnuméraire avait été investi en dehors de toutes les règles, de cette fonction importante, qui rapportait 12.000 fr. par an, grâce à la protection d'un des parents du directeur de la Seine, M. Trutat.

L'affaire Sapor devant la Cour d'assises d'Alger

Alger, 9 juin. — On vient d'aborder la série des témoins relatifs aux détournements des fonds municipaux, soit par mandats fictifs sur mémoires de travaux faux, soit par supposition de fournitures; il reste encore à entendre plus de soixante-dix témoins et, parmi eux, les experts. Une audience ne suffira pas probablement pour toutes ces auditions. Notons que l'ex-architecte voyer Lebrasseur et l'entrepreneur Chappelle, dont les déclarations ont été le point de départ de l'information, ne sont pas présents; ils n'ont pas été touchés par la citation.

Un épouvantable orage de grêle à Vienne

Vienne, 9 juin.— Voici de nouveaux détails sur l'orage de grêle extraordinairement violent qui a éclaté jeudi dernier. Quelques minutes avant l'explosion de l'orage, la température tomba de 22 à 10° puis la grêle tomba en produisant le bruit d'un feu de peloton. Cinq personnes ont été tuées par la grêle ; un grand nombre ont été blessées plus ou moins grièvement. Quant aux deux batteries d'artillerie qui manœuvraient dans la plaine de Simmering ; elles n'ont pas eu moins de 19 hommes blessés.

L'agitation dans l'Arménie Turque

Constantinople, 9 juin. — Quatre cents Arméniens faisant leur service militaire en Russie sont passés sur le territoire turc par bandes de vingt, afin d'aider leurs compatriotes à secouer le joug des Turcs.

Le député brigand

Le député grec brigand Takis, acquitté à Larisse, était chargé dans la bande de brigands du service des renseignements et s'acquittait très consciencieusement de la distribution du butin. Il indiquait exactement les allées et venues des riches personnages. Les brigands avaient onze parts, lui trois. La mésaventure d'aller aux assises lui est venue à la suite de la capture d'un riche musulman, Hairedin-bey, qui força le gouvernement d'ouvrir les yeux. Les brigands réclamaient 12,000 francs pour la rançon d'Hairedin et comme la famille hésitait, ils lui envoyèrent une des oreilles du prisonnier. La famille comprit et paya. Les bandits, bons princes, allouèrent à leur victime, 50 francs pour ses frais de route.

La prospérité Sud-Américaine

La culture du blé a pris une extension extraordinaire dans la République argentine. L'an dernier on en a exporté 45 millions d'hectolitres. L'immigration dans ces pays devient de plus en plus considérable. En 1893 on a enregistré l'arrivée de 140,226 immigrants. Presque tous sont d'origine italienne, le reste est d'origine française ou allemande.

Le canal interocéanique de Nicaragua

Washington, 9 juin.— Le comité du commerce étranger et intérieur a soumis au gouvernement un projet d'acquisition et d'achèvement du canal de Nicaragua par les Etats-Unis. Cette décision a été hâtée par le désir de combattre l'influence anglaise au Nicaragua.

L'EXPOSITION DE NIJNI-NOVGOROD

On sait qu'une grande exposition doit avoir lieu en 1896 à Nijni-Novgorod; les travaux préparatoires s'en poursuivent activement. La commission spéciale chargée de l'organisation et présidée par M. le ministre des finances en personne siège à Saint-Pétersbourg et l'exécution des résolutions de la commission est confiée à un comité local présidé par le gouverneur de Nijni-Novgorod, M. le général Baranof.

L'exposition sera établie sur les deux rives du Volga. Treize sections se trouveront du côté de la foire, sur l'Oka, le long de la voie du chemin de fer de Moscou-Nijni ; du côté de la ville, il y aura, outre les sections navales et militaires, celles de l'horticulture, des pêcheries et des voies de communication, ces dernières installées sur la pente dite Otkoss, connue par la beauté du site.

Qui a donné l'idée de partager ainsi l'exposition en deux ? Le gouvernement offre pour son installation à la ville de Nijni les bâtiments de l'Exposition de Moscou de 1882, à la condition que ces bâtiments auront une destination permanente. Or, on ne peut les utiliser sérieusement en temps ordinaire que pour servir d'entrepôt aux marchandises envoyées à la foire, des côtes de l'Asie centrale, par exemple, qu'on apporte en grande quantités et qui, faute d'abri, gisent à ciel découvert près de la rade de Sibérie. D'autre part, il serait difficile de transporter ces bâtiments sur les collines de la ville où ils seraient d'ailleurs bien moins utiles qu'à la foire.

La municipalité de Nijni tient cependant beaucoup à ce que du moins une partie de l'exposition soit installée dans le rayon de la ville et que quelques-unes des constructions qui y seront élevées restent à celle-ci.

L'exposition de Nijni, l'emportera en étendue et en somptuosité sur toutes celles qui ont été organisées jusqu'ici en Russie; on sait qu'il s'agit de l'exhibition générale de toutes les branches de la production nationale. L'édifice central de Moscou qui sera transporté à Nijni n'occupera qu'une superficie de 7,500 sagènes carrées, tandis que toute la superficie de l'exposition située sur la rive droite de la foire sera de vingt mille sagènes carrées.

C'est le gouvernement qui construit à ses frais non seulement les bâtiments de l'exposition, mais encore un théâtre urbain dans lequel, à en croire les bruits qui circulent avec persistance à Nijni, les troupes dramatiques et lyriques des théâtres impériaux vont donner des représentations pendant la durée de l'exposition.

La municipalité, de son côté, s'efforce de transformer l'intérieur de la ville et projette l'extension des conduites d'eau, l'introduction de l'éclairage électrique, la construction de divers édifices d'utilité publique, mais il sollicite du Trésor à cet effet une avance de 950,000 r. dont 650,000 à titre de prêt.

On cherche à attirer aussi des entrepreneurs pour établir de bons hôtels et organiser le service des voitures publiques. La commission et le comité de l'exposition s'occupent sérieusement de toutes les questions si importantes pour le succès de l'entreprise. Les deux moitiés de l'exposition seront réunies en outre par un chemin de fer électrique dont la construction, comme l'installation de la lumière électrique sera confiée à la maison Siemens et Halsken. Quant au pont qui doit réunir les deux rives du Volga, il n'y aura pas le temps nécessaire pour construire un pont permanent ; aussi se contentera-t-on d'un nouveau pont spécialement réservé au service le l'exposition.

La ville a souscrit 10,000 roubles pour un monument à ériger à la gloire de notre célèbre patriote Minine, qui devra être inauguré en même temps que l'exposition. M. Constantin Makovsky, le célèbre peintre, compte y exhiber aussi, dans un pavillon spécial, le grand tableau de la harangue de Minine sur la place publique de Nijni, auquel il travaille depuis plusieurs années. Dans la section des beaux-arts, il y aura une salle de tableaux dont le sujet se rapporte à l'histoire et aux légendes de Nijni. M. Lentkovsky est chargé d'organiser les spectacles et les divertissements qui auront lieu pendant la durée de l'exposition. Les travaux de terrassement ont commencé; on réunit les matières nécessaires pour les constructions. Quant à l'édifice en fer de l'exposition de Moscou en 1882, on le démonte en ce moment et l'on en transportera bientôt les parties à Nijni.

AVEC QUOI ON FAIT LA MARGARINE

Les matières premières

Il existe à quelques pas des fortifications de Paris, vers le Nord-Ouest, un établissement occupé par M. X... dont la spécialité est d'acheter aux restaurateurs les détritus que les plongeurs retirent des assiettes sales. Ces débris arrivent dans de grands tonneaux ; l'aspect de ces « Refusés » du ventre de Paris est des plus suggestif : débris de viandes, de haricots, carottes, choux, pain, le tout arrosé d'une sauce dont la formule serait bien difficile à trouver.

Si l'hiver c'est curieux, l'été, c'est épouvantable. Les tonneaux se contiennent plus qu'une pâte infecte et grouillante où les pêcheurs peuvent chercher des asticots pour leur distraction favorite ; ils y sont gros et gras.

A leur arrivée à l'usine, ces tonneaux sont vidés dans de grandes chaudières ; on y ajoute de l'eau et l'on fait bouillir.

Alors s'en dégage une puanteur horrible qui se répand sur tout le quartier ; il faut fermer portes et fenêtres et attendre que l'ébullition ait fait son œuvre. Je ne vous recommande pas d'aller louer par là au terme d'avril.

Sous l'action de la chaleur, la graisse des immondices se dégage et vient flotter à la surface de l'eau : elle est recueillie précieusement, mise dans d'autres tonneaux et portée à la fabrique de margarine où elle est épurée (!), désinfectée, teintée, et d'où elle sort sous l'aspect d'un beurre qui ne le cède en rien à celui de la Prévalaye. Ainsi se combine la préparation de la margarine *propre*. Voici plus sale encore :

Les promeneurs peuvent remarquer entre le pont de Clichy et celui de Saint-Ouen une série de petits radeaux formés de deux longues poutres reliées par des planches et ayant soixante centimètres de large sur huit ou dix de long.

Ils sont amarrés perpendiculairement aux berges et maintenus dans cette position par une chaîne.

Le courant de la Seine amène sans cesse toutes sortes de choses le long de ces obstacles ; ces choses y sont arrêtées et s'y entassent en un amoncellement sans nom.

Deux fois par jour un petit bâteau à vapeur amène un chaland vide. Un homme saute sur le radeau et, muni d'une fourche, charge dans le bâteau tout ce qui a été arrêté par l'obstacle.

Le chargement se compose généralement de chiens, chats, rats noyés, d'herbes, de papiers et d'autres pourritures; en un mot, de tout ce qu'un fleuve peut charrier à la sortie d'un égout comme le collecteur qui débouche cinq cents mètres plus haut.

Où vont-ils, tous ces macchabées hideux ?

Voici : une fois le déchargement fait, le vapeur remorque le chaland jusqu'à l'usine... où tout cela est bouilli jusqu'à ce que s'en suive l'extraction de la graisse, laquelle est ensuite portée à la fabrique de... margarine.

Et ne croyez pas que j'invente ! Vous pouvez vérifier, non pas en questionnant les usiniers, comme cela se fait ordinairement, mais en interrogeant les voisins et les riverains, qui sont au courant comme personne.

La conclusion naturelle, c'est qu'on aura beau raffiner, y mettre des formes et des formules, la travailler même avec des gants, la margarine restera une graisse inférieure, que la sévérité des lois doit formellement dénoncer, parquer, étiqueter.

(Extrait du *Petit Journal* de Paris.)

TROISIÈME CAUSERIE SUR L'ÉDUCATION

Par M. Alexandre FAIDHERBE père

PRÉPARATION A L'ÉCOLE

(*Suite. — Voir le « Journal de Roubaix » du 11 juin*)

(2e ARTICLE)

IV

Je ne prétends pas que l'enfant ainsi préparé fera nécessairement un phénix : il y a terre et terre, et la même culture ne donne pas partout les mêmes résultats. On est parvenu à faire lire les aveugles et parler les sourds-muets, ce qui ne les empêche pas de rester loin de ceux qui voient et qui entendent. Est-ce à dire qu'on a tort de leur apprendre à lire ou à parler ? Assurément non. Efforçons-nous donc ainsi de tirer des enfants tout ce qu'ils peuvent donner; mais pour y parvenir, ne les abandonnons pas à eux-mêmes dès qu'il sont à l'école. Continuons de suivre avec eux la méthode que nous avons esquissée et faisons leur rendre compte, au moins le dimanche, quand il nous remettent leur livret scolaire, de ce qu'ils ont appris dans la semaine, des explications et des conseils que leur a donnés le maître, et sans jamais blâmer le professeur en leur présence, mettons sur le compte de l'étourderie de l'enfant, et autant que nous le pouvons, redressons les idées fausses qu'il peut avoir conservées.

Visitez aussi les cahiers, les livres, pour vous assurer qu'ils ne les gaspillent pas — On les leur donne pour rien, direz-vous : sans doute; mais raison de plus pour les ménager, car c'est un prêt et il n'est pas honnête de gâter un objet qu'on nous prête. S'ils ne les ménagent pas, ils ne seront pas plus soigneux de leurs effets et plus tard de leur travail. L'habitude est une seconde nature, qui ne change pas quand on passe de l'école à l'atelier ou dans un bureau.

J'ai dit qu'il ne faut jamais blâmer le professeur en présence de l'enfant; il faut même, autant que possible, justifier sa conduite, parce qu'il est nécessaire que l'enfant ait confiance en son maître, qu'il le respecte si l'on veut, qu'il profite de ses leçons. On l'a dit avec raison, celui que l'on aime n'a point de défauts, celui que l'on hait n'a point de vertus. Si vous concevez des doutes sérieux sur la valeur intellectuelle et surtout morale du maître, changez l'enfant d'école, si vous le pouvez; c'est le plus sage, car la défiance des parents envers l'instituteur est toujours fatale à l'enfant.

Vous avez aussi le devoir de veiller à ce que l'enfant fasse ses devoirs et apprenne convenablement ses leçons. Je ne me dissimule pas que le conseil est difficile à suivre pour une mère de famille chargée d'enfants et qui doit vaquer à tous les soins du ménage ; mais ce qu'on ne peut faire tous les jours, on peut le faire au moins le dimanche et l'on peut aussi charger les plus âgés du soin des plus jeunes. Ce ne sera pas parfait, sans doute; mais la seule perfection à laquelle je vise, c'est de persuader aux parents qu'ils doivent s'occuper de leurs enfants et qu'ils peuvent le faire beaucoup plus qu'ils ne le pensent. Le maître ne peut tout faire, il n'est pas tenu à se dévouer pour vos enfants plus que vous-mêmes, et si vous ne lui donnez pas votre appui, vous rendez souvent stérile toute sa bonne volonté.

V

Une autre recommandation que je me permets de faire aux parents, c'est de respecter la discipline de l'école.

Les instituteurs ont le devoir d'exiger, au point de vue de la santé des enfants, qu'ils soient propres, lavés, peignés ; forcez donc vos enfants à se nettoyer avant de quitter la maison, ou sinon ne vous étonnez pas si le maître oublie parfois de s'en occuper. Vous ne feriez pas autrement.

On exige qu'ils arrivent à l'heure, envoyez-les donc à temps ; s'ils arrivent quand la première leçon est commencée, c'est une leçon perdue pour eux et en partie pour leurs camarades qui ne peuvent guère s'empêcher de tourner la tête chaque fois qu'on ouvre la porte.

Et puis cela trouble le maître dans ses explications. Vous retenez l'écolier pour une commission ; mais s'il était à l'atelier, il faudrait bien vous en passer : traitez donc l'école comme l'usine.

Un autre défaut très commun, c'est de retenir aussi les enfants à tout propos. Une fête de quartier, l'arrivée d'une tante, d'une cousine, de M. X... ou de Mme Y..., sont autant de raisons de les conserver. Qu'en résulte-t-il ? C'est que l'enfant perd les leçons du jour, ne récite pas les leçons et ne corrige pas les devoirs donnés la veille et se garde bien d'aller demander à son voisin, ceux du lendemain. C'est donc en réalité presque trois jours de perdus. Et quand on songe qu'il n'y a guère que deux cents jours de classe par an, il semble que les parents soucieux de l'instruction de leurs enfants, devraient veiller à ce qu'ils n'en perdissent pas une heure !

Une autre observation non moins importante, c'est qu'il est nécessaire que les parents connaissent le maître. Il serait à désirer que les instituteurs pussent visiter eux-mêmes chaque année les familles de leurs élèves, au moins celles où l'on peut entrer sans faire sourire les commères du quartier; mais s'ils ne peuvent ou s'ils ne veulent le faire, il convient que les parents aillent parfois se renseigner auprès d'eux sur le travail et la conduite de leurs enfants, et ce sont les pères qui devraient surtout faire ces visites. Ces entretiens leur donneraient généralement confiance dans l'instituteur, et ils ne seraient plus exposés à prêter l'oreille aux plaintes plus ou moins intéressées et souvent mal fondées de leurs enfants.

J'ai bien des fois remarqué que l'écolier qui se plaint, j'allais dire qui ment trois fois à ses parents, sur des faits d'école, est presque toujours cru. A la première plainte, on le fait taire; à la seconde, on se dit tout bas : il pourrait bien n'avoir pas tort; à la troisième, on estime qu'il doit avoir raison, et l'on se fâche. — Il en serait tout autrement si l'on connaissait le maître. On irait le voir et tout s'expliquerait.(1)

Généralement ce sont les mères qui vont trouver l'instituteur et elles ont soin d'y aller en pleine classe. Ce n'est pas tout; au lieu d'expliquer brièvement l'objet de leur visite, d'écouter la réponse et de se retirer, elles parlent de leur bébé qui les a empêchées de dormir, de Catherine qui est malade, de Jules qui est sans travail, de leur cuisine et finalement du bon homme qui a fait l'école buissonnière; elles demandent de le punir sans lui donner de pensum, car si leurs hommes le savaient, ils les battraient. Il est bon, son homme vous dit chaque mère, très bon, c'est la perle des hommes, mais quand il est en colère, il ne se connaît plus et... Bref ! l'instituteur tâche de couper court à l'entretien et de rentrer dans sa classe, où le silence souffre de sa sortie. Il doit ramener l'attention évaporée, reprendre sa leçon et l'écourter. C'est une vraie plaie que ces visites, mais le moyen d'en guérir les mères qui ne peuvent iamais, selon elles ! choisir un autre moment (2)

VI

Il y a pourtant des pères qui vont voir l'instituteur; il y en a même qui se grisent pour se donner du cœur quand ils ont à se plaindre; il y en a enfin qui n'y vont que poussés à bout par les plaintes et les reproches de madame leur épouse.

En voici deux exemples curieux entre cent.

« Un soir, vers sept heures et demie, j'entends frapper à la porte de ma classe quelques coups secs et précipités. Je connaissais cette façon d'entrer en matière : Gare l'orage ! me dis-je. J'ouvris et me trouvai en présence d'un homme qui, les yeux irrités, la casquette sur la tête, me dit en guise de salut : C'est abominable de retenir ainsi mon garçon! son maître est un c....., un ....., un .... Je vous fais grâce des épithètes, amis lecteurs. Je l'écoutai les bras croisés, avec le plus grand calme, ce qui le désarçonnait visiblement.

» Quand il eut fini, je lui dis: C'est bien, monsieur, je vais vous le remettre tout de suite. A quelle classe est-il ? — A la seconde. — Et il se nomme ? — B. — Mais voyons, entre hommes, faut-il donc se fâcher pour s'expliquer? Avez-vous quelquefois ouï dire que je recevais mal les parents? — Pour ça, non.—Eh bien, alors, pourquoi cette colère ? Pour toute réponse, il ôta sa casquette.

» Qu'est-ce que vous faites de votre métier? lui demandai-je.—Je tisse. — Et quand vous avez fini une pièce, on vous la paie! — C'est bien sûr. — Et puis vous en tissez une autre gratuitement pour rendre service à votre patron ? — Moi ! Il n'y a pas de danger !

» Ah ! vous ne faites rien pour rien. Eh bien, M. L... lui, est là depuis trois heures pour faire obéir votre fils qui ne veut pas obéir, pour lui faire faire les devoirs qu'il aurait dû faire chez vous, pour lui faire étudier les leçons qu'il aurait dû étudier chez vous, et ces trois heures, il aurait pu les consacrer au repos, les employer à donner des leçons qui l'attendent et qu'on lui aurait payées, et vous ne trouvez que des injures pour lui témoigner votre reconnaissance ?... Allez le remercier !...—Vous avez raison me répondit-il, et il y alla, et en repassant devant moi tout penaud, il me dit à demi-voix : C'est ma femme qui m'avait monté le coup ! — Je m'en doutais bien, lui répondis-je en riant.

En voici un second :

« Un enfant était allé marauder dans le jardin du voisin, et je l'avais retenu le dimanche. Vers midi, le père arrive : je ne savez pas qu'on retienne mon garçon le dimanche ; d'ailleurs, il n'a pas été marauder, ma femme me l'a dit. — Pardon, il y est allé, hier à cinq heures, avec X., Y. et Z.; votre dame est mal renseignée. Il retourna chez lui et revint aussitôt : L'enfant n'a pas quitté la maison ! — C'est bien. J'appelai le marmot : As-tu été marauder hier soir avec X., Y. et Z. dans le jardin de M. N. ? — Oui, me répondit-il carrément. Vous dire la figure que fit le père et de quel pas fébrile il partit... avec son fils, serait fort difficile. Il a dû se passer une drôle de scène à sa rentrée. Mais on me retira l'enfant !... »

(1) Quelquefois on questionne un petit camarade qui joue assez souvent le rôle de compère. J'en citerai plus loin un singulier exemple.

(2) La seule raison qui ait une réelle valeur, c'est celle d'amener à l'école les enfants qui ne veulent pas s'y rendre.

JEANNE D'ARC ET LE CONGO

Jeanne d'Arc expulsa de France les Anglais,
Le congo Vaissier, savon que l'on préfère,
A chassé de chez nous tous ces **soaps** *mauvais,*
Que pour notre malheur, nous vendait l'Angleterre.
Un patriote, au Savonnier parisien.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le lieutenant de vaisseau Marx. — Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination de l'enseigne de vaisseau Maurice Marx, commandant de l'*Onyx*, au golfe du Bénin, au grade de lieutenant de vaisseau. M. Maurice Marx, qui est notre concitoyen, et dont la famille habite Roubaix, est un des officiers les plus distingués de notre marine.

C'est grâce à l'obligeance de M. Marx père, qui avait bien voulu nous communiquer une lettre de son fils, que nous avons pu donner à nos lecteurs de longs et très intéressants détails sur le départ de Béhanzin, emmené en captivité.

Nous adressons à M. Maurice Marx nos plus sincères félicitations sur son avancement aussi rapide que mérité.

M. Deleporte-Bayart, officier d'académie. — M. Viger, ministre de l'Agriculture, a remis, samedi à Lille, les palmes académiques à M. Deleporte-Bayart, ancien adjoint au maire de Roubaix, ancien conseiller général et délégué cantonal depuis 23 ans. M. Deleporte-Bayart a reçu en outre un diplôme d'honneur de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture pour sa collaboration à l'Exposition collective de l'Enseignement primaire du Nord, et une médaille d'argent de M. le Ministre de l'Agriculture.

Deux Roubaisiens officiers de l'« Etoile brillante ». — Nos concitoyens M. Joseph Dillies, qui a aidé à la récolte du coton et facilité l'usage des toiles imperméables dans le Tropique, et M. D. Groenweche, ancien correspondant de l'Association internationale africaine, dont les services rendus à l'importation des produits français sont considérables, viennent de recevoir, des mains de M. Henry Greffulhe, de la Colonie française de Zanzibar, leur nomination au grade d'officiers de l'« Etoile brillante », de S. A. le Sultan. Tous nos compliments à MM. Dillies et Groenweche pour cette distinction très flatteuse.

Distinction honorifique. — M. Béquart, de Roubaix, a reçu, samedi, de M. Viger, ministre de l'Agriculture, une mention honorable de sauvetage.

Un grand concours de musiques et d'orphéons, présidé par M. Théodore Dubois, l'éminent membre de l'Institut, aura lieu à Valenciennes, les 5 et 6 août prochain. Nous apprenons que notre distingué concitoyen, M. Ferdinand Bulteau, membre de la commission administrative de l'Ecole Nationale de Musique, a été nommé membre du jury de cet important concours.

L'église des Pères. — On répare, en ce moment, le clocher de l'église des RR. PP. Récollets, toujours fermée depuis 1880.

La « Concordia-Harmonie ». — Nous apprenons que la *Concordia-Harmonie* se propose de faire des démarches près d'un certain nombre de nos concitoyens pour obtenir leur adhésion comme membres honoraires. Cette société a toujours prêté généreusement son concours aux œuvres patriotiques ou charitables. Récemment encore, elle se faisait entendre à Saint-Martin, lors de la manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc. On ne saurait se refuser à l'encourager, et nous sommes convaincus qu'elle recevra bon accueil chez tous nos amis.

La « Grande-Harmonie » et la « Grande-Fanfare » au festival de Roncq. — La « Grande-Harmonie » et la « Grande-Fanfare » quitteront Roubaix, dimanche après-midi, pour se rendre au festival de Roncq.

Les contributions. — La mise en recouvrement des rôles supplémentaires de la contribution des patentes du 1er trimestre de l'année 1894 a lieu à partir de ce jour.

Les réunions de commissions municipales. — La quatrième commission se réunira, mardi, 12 juin, à quatre heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Fixation du traitement des femmes de journée. 2. Règlement des Crèches. 3° Affaires diverses.

Le même jour, à cinq heures, aura lieu une réunion de la cinquième commission, voici l'ordre du jour :

1° Création d'un emploi de cantonnier terrassier. 2. Affaires diverses.

Une délégation des Sapeurs-Pompiers de Roubaix à l'Exposition d'Anvers. — Une délégation du corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix, composée de MM. Tillet, lieutenant; J. Seynave père, sergent-major; Seynave fils, sapeur, doit partir pour Anvers, lundi matin, à 6 heures 20, afin d'assister au concours de pompes à vapeur, organisé dans l'enceinte de l'Exposition, pour l'après-midi du même jour, à 2 heures.

Le service d'été des chemins de fer du Nord sera appliqué à partir de mardi prochain 12 juin. Nous publierons l'horaire de ce service pour les lignes de Lille à Mouscron et de Lille à Paris, et *vice-versa*, dans notre édition paraissant lundi matin.

L'accident mortel de la rue Saint-Georges. — Le corps du jeune Pierre Rys, l'infortuné victime de l'accident de la rue Saint-Georges, doit être transporté à Espierre, à la demande de la famille, dans un corbillard fermé, aujourd'hui dimanche, à huit heures du matin, pour être enterré dans la matinée de demain.

Un accident boulevard de Metz. — Un accident d'une certaine gravité, s'est produit, samedi, boulevard de Metz, où un manœuvre de maçon, Sylvain Vandenbulck, de la rue Jemmapes, occupé pour le compte de M. Halluin, entrepreneur, rue du Moulin, à la construction d'une maison, est tombé d'une hauteur de deux mètres. Dans sa chute, Vandenbulck s'est fait de graves et multiples contusions sur tout le corps. M. le docteur Harlet l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les autorisations de bâtir. — M. L. Dupire, une grand' porte, rue Duguesclin ; M. J.-B. Pollet, une surélévation d'un étage, angle des rues de Lannoy et Lafontaine ; MM. Skeene et Duvallée, un mur de clôture, rue Watt ; M. A. Bourgois, douze maisons, rue Boucher-de-Perthes.

Menus faits. — La police a arrêté, vendredi, à 4 heures de l'après-midi, un sieur Emile Dubois, 46 ans, broyeur, rue de la Vigne, surpris, place Nadaud, en flagrant délit d'outrage public à la pudeur.

— Sept chiens errants ont été mis en fourrière vendredi; quatre procès-verbaux ont été dressés.

Croix. — *Mention honorable.* — Le ministre de l'agriculture a décerné samedi, à Lille, à M. Dewas, de Croix, une mention honorable de sauvetage.

Lannoy. — *La restauration de l'Hôtel-de-Ville.* — On procède, en ce moment, à la restauration de l'Hôtel-de-Ville de Lannoy, dont plusieurs parties tombent de vetusté. La toiture va en être entièrement reconstruite, et le clocheton, que l'on a abattu, sera remplacé par un grec, dans le style Louis XVI. Quant à la façade, sauf quelques embellissements, elle sera respectée, et avec raison, car, bâti en 1783, par Jean de Lannoy, cet édifice peut être considéré comme un monument historique, dont le comte de Gand contribua, pour une grande part, à la construction; aussi ses armes sont-elles accolées, au frontispice, à celles de Lannoy.

Wasquehal. — *Les sociétés qui naissent.* — En vertu d'un arrêté préfectoral, en date du 6 juin, la société de gymnastique et d'armes *L'Espérance*, est autorisée à se constituer légalement.

Flers (Breucq). — *Tentative de vol.* — Dans la nuit de vendredi à samedi, un voleur s'est introduit chez M. Desplanque, épicier, au hameau du Breucq, en escaladant une palissade et en passant sur le toit d'un hangar donnant sur la cour. M. Desplanque dont l'attention fut attirée, se leva, mais il fut entendu du voleur qui, sortant par la porte de la cour s'enfuit par le jardin.

Bien des personnes ont voulu goûter le beurre de conserves, que prépare la laiterie d'Oostcamp, avant de se risquer pour leurs achats. Toutes seront satisfaites, car le beurre est garanti pur, et, malgré ce que disent les concurrents, se conservera *parfaitement*.

Les personnes qui désirent faire leurs provisions d'hiver, feront bien de se hâter. La laiterie, désireuse de fixer à jamais sa bonne réputation et voulant procurer un sérieux avantage à ses clients, vendra son beurre de conserves, en pots, tout préparé, au prix de **3** fr. **10** le kilog.

Pour le beurre de conserves, s'adresser directement rue du Bois, 13.

Le beurre frais vient aussi de subir une baisse; il se vendra, dès aujourd'hui, **3** fr. **40** le kilog, Rue du Bois, 13, et dans tous les dépôts-succursales, dont la liste figure aux communications. 65570

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie de prospectus sur demande. 80053--368

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 125); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhoudt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 195; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 145, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : *Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck).* Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 61.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

WATTRELOS

La société des Combattants de 1870-71 prie instamment ses membres à assister aujourd'hui dimanche, à sept heures du soir, chez M. Bienvenue, à la réunion trimestrielle.

LE PÈLERINAGE A MONTMARTRE

ET ARGENTEUIL

LES PÈLERINS DE ROUBAIX-TOURCOING

Le départ

Deux cent cinquante personnes environ, de Roubaix et des communes voisines, sont parties, pour Paris, par train spécial, samedi, à 1 heure 50 de l'après-midi. Dans le train se trouvaient déjà 200 pèlerins de Tourcoing.

Tous ces pèlerins doivent, aujourd'hui, dimanche, se rendre à l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, et ensuite à Argenteuil, pour rentrer à Roubaix lundi.

L'organisation de ce double pèlerinage avait été confiée à M. l'abbé Plouchart, curé de Wasquehal.

L'arrivée à Paris

Nous recevons la dépêche suivante d'un correspondant particulier :

« Paris, 9 juin. — Les pèlerins de Roubaix et de Tourcoing, au nombre de quatre à cinq cents, ecclésiastiques, hommes et femmes, sont arrivés en gare du Nord à huit heures du soir.

» A la gare, où se trouvaient de nombreux amis des pèlerins, parmi lesquels nous remarquons M. Heyndrickx, les pèlerins sont accueillis par une petite manifestation toute spontanée. Ils portent tous, à la boutonnière, un cœur en flanelle blanche, en exergue, un cœur rouge et une croix.

» Vingt membres attendent les pèlerins qui sont conduits dans les hôtels où des chambres ont été retenues à l'avance.

» Après le dîner, à 9 heures 1/2 du soir, la plupart des pèlerins sont allés à la basilique du Sacré-Cœur pour l'adoration nocturne.

» Parmi les ecclésiastiques qui assistaient au pèlerinage, citons M. le chanoine Carlier, vicaire général, M. le chanoine Lasnes, de St-Maurice-Lille, M. le chanoine Vallin, directeur des pèlerinages, M. l'abbé Declercq, vicaire de Saint-Martin, à Roubaix.

» Tous les pèlerins sont en bonne santé. Demain, dimanche, après une courte cérémonie au Sacré-Cœur, ils partiront, à 8 heures 35, pour Argenteuil où ils vénéreront la Sainte-Tunique et assisteront à une messe pontificale célébrée par le cardinal Bourret, évêque de Rodez, entouré de plusieurs évêques. »

TOURCOING

LE CONSEIL MUNICIPAL de Tourcoing s'est enfin résolu à faire entrer dans les Commissions le représentant du parti socialiste, M. Delphin Dumortier. Il a bien fait. C'est toujours une injustice et une faute de tactique de la part d'une majorité honnête et sûre d'elle-même que d'éloigner les minorités — quelles qu'elles soient — de l'étude approfondie des intérêts publics. On leur donne ainsi un grief légitime et un moyen trop facile d'inquiéter et d'égarer l'opinion; on se rend à soi-même la discussion publique avec elles plus longue, plus ardue, moins pratique, par l'ignorance où on les a laissées volontairement des éléments d'information apportés devant les Commissions et des côtés les plus difficultueux et les plus intimes des affaires.

On a mis M. Delphin Dumortier à la Commission de l'agriculture et à la Commission scolaire. Nous espérons qu'au prochain renouvellement on le désignera pour les finances. C'est là qu'il apprendra tant de choses dont il ne paraît pas savoir le premier mot et qu'il fera une expérience salutaire pour lui, et peut-être pour son parti.

Beaucoup des conseillers socialistes de Roubaix n'auraient sans doute pas promis tout ce qu'ils ont promis, si, à l'avance, ils avaient mieux connu les difficultés financières et les impossibilités légales que soulevait leur programme.

Mort d'un Evêque Tourquennois aux Indes. — Il y a quelques années à peine nous étions heureux d'annoncer la préconisation d'un de nos concitoyens, Mgr Augustin Louage, à l'évêché de Dacca (Bengale). Voici qu'aujourd'hui nous parvient la triste nouvelle de la mort du vénéré prélat. Mgr Louage est décédé à Dacca le 9 juin, à l'